



Conseil général

COMMUNE DE RENNAZ

EXTRAIT

du procès-verbal 12 de la législature 2021-2026
de la séance ordinaire du Conseil général de Rennaz

du 10 avril 2025

Présidence : Madame Stéphanie Luneau
22 conseillères et conseillers présents avec la Présidente

LE CONSEIL GENERAL DE RENNAZ

- vu le préavis municipal 28 / 2021-2026 relatif au projet de modernisation de l'éclairage public ;
- entendu les rapports des commissions chargées d'étudier cet objet ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

PREND ACTE

- de l'amortissement
Du montant net de CHF 300'000.00 sur une période de 25 ans, dès le début de l'utilisation de l'immobilisation ;

DECIDE

1. d'autoriser la Municipalité à procéder aux travaux de modernisation de l'éclairage public ;
2. d'octroyer à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 300'000.00 pour la réalisation des travaux ;
3. de financer cette dépense par la trésorerie courante ou par un emprunt aux meilleures conditions du marché.

Après lecture, les conclusions du préavis sont acceptées **à main levée à l'unanimité, telles que présentées.**

Ainsi délibéré en séance du 10 avril 2025.

La Présidente
Stéphanie Luneau

Au nom du Conseil général



La Secrétaire
Valérie Teissl